Un cas de rage humaine importé a été identifié en Ile-de-France. Dès confirmation du diagnostic, Marisol Touraine a demandé aux autorités sanitaires de prendre en charge les personnes potentiellement exposées. Le patient est décédé aujourd'hui.

Un homme hospitalisé en réanimation dans un établissement francilien est décédé ce jour de la rage. Le centre national de référence (CNR) de la rage de l'Institut Pasteur avait confirmé le diagnostic mercredi 2 avril. Sa contamination avait eu lieu lors d'un séjour prolongé au Mali.

Dès confirmation du diagnostic, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, a demandé aux autorités sanitaires de mettre en place les mesures nécessaires. Les services hospitaliers concernés, l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France et l'Institut de veille sanitaire (InVS) ont identifié et informé toutes les personnes ayant été en contact étroit avec le malade. Bien qu'aucun cas de transmission interhumaine directe n'ait été constaté, le personnel soignant et la famille proche ont été pris en charge et dirigés vers un centre antirabique pour évaluer la pertinence d'une vaccination.

Marisol Touraine adresse ses condoléances à la famille et aux proches de la personne décédée.

La rage humaine est très rare en France. Elle se transmet accidentellement par morsure d’un animal infecté et exceptionnellement d’homme à homme. Un vaccin antirabique efficace est disponible soit à titre préventif soit après exposition avant l’apparition des symptômes. Le dernier cas contracté en métropole remonte à 1924. Depuis 1970, une vingtaine de cas, contractés à l’étranger, ont été recensés en métropole, le dernier ayant été notifié en 2003.